

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Services
d'incendie et de secours (SIS)

2020



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Dans cette perspective, le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) de prêter son concours à l'opération de recueil de données.

La DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en a confié la gestion à la Direction des Politiques Sociales de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions ;
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière mission que la CNRACL s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

L'envoi, des données 2020 a été réalisé au cours de l'année 2021.

Ce rapport comporte les données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de SIS.

CONTENU DE LA BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Les résultats de la BND sont présentés dans quatre rapports pour une meilleure lisibilité :

- ☞ un rapport comportant les données générales
- ☞ un rapport concernant la population hospitalière
- ☞ un rapport concernant la population territoriale
- ☞ un rapport concernant la population des Services d'incendie et de secours (SIS)

Chaque rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour élaborer le présent document à partir de deux bases informatiques de gestion :

- Les déclarations individuelles des cotisations (DI) transmises par les employeurs permettent de connaître le nombre de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime.
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indications pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

La montée en puissance de la BND vise par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés.

Cette connaissance plus approfondie et précise constitue un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES

Taux de fréquence (TF)

Il est considéré que les SPV exercent leur activité 300h par an, les SPP et les PATS sont considérés à temps plein ce qui correspond à 1607h d'activité par an.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

Indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

Les SPV n'ayant pas une activité à temps plein, il est considéré que leur activité représente 20% d'un temps plein.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt} \times 1\,000}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

Taux de gravité (TG)

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Jours d'arrêt associés

Les jours d'arrêt associés arrêtés au 31/08/2021 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2020 uniquement.

Population couverte de la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

Liminaires indicateurs 2020

2020 a été une année particulièrement exceptionnelle avec la pandémie induite par la Covid-19. Cette dernière a impliqué des conditions de travail spécifiques pour les agents de la CNRACL avec vraisemblablement des ruptures effectives de la durée de travail.

Ces conditions exceptionnelles peuvent impliquer une sous-valorisation, sur 2020, des indicateurs fondés sur le temps de travail et les effectifs et, en premier lieu, les taux de fréquence et de gravité.

La CNRACL a toutefois décidé de produire ces indicateurs au titre de l'exercice 2020 et attire l'attention quant aux conclusions qui pourraient en être tirées au regard des taux constatés sur les années précédentes.

PERIMETRE DE LA POPULATION SIS

Le Périmètre 2020

Effectifs	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	TOTAL
Effectifs SIS SPP	21 636	14 290	5 820	41 746
Echantillon BND SPP	20 804	11 943	5 462	38 209
<i>Part en %</i>	<i>96,2%</i>	<i>83,6%</i>	<i>93,8%</i>	<i>91,5%</i>
Effectifs SIS SPV	67 734	79 899	49 747	197 380
Echantillon BND SPV	66 339	70 115	47 053	183 507
<i>Part en %</i>	<i>97,9%</i>	<i>87,8%</i>	<i>94,6%</i>	<i>93,0%</i>
Effectifs SIS PATS	5 608	3 889	1 923	11 420
Echantillon BND PATS	5 444	3 127	1 812	10 383
<i>Part en %</i>	<i>97,1%</i>	<i>80,4%</i>	<i>94,2%</i>	<i>90,9%</i>

Règles de classement des SIS : voir glossaire

La représentativité globale de l'échantillon BND est de **92,6%** pour l'ensemble des personnels.

Dans le détail par typologie d'effectifs cette représentativité est comprise entre 90,9 % et 93 % (**91,5%** pour les SPP, **93 %** pour les SPV, **90,9 %** pour les PATS). Les données relatives aux sapeurs-pompiers volontaires sont présentées en annexe du présent rapport.

Nombre d'interventions

Région	Nombre d'interventions
Auvergne-Rhône-Alpes	486 484
Bourgogne-Franche-Comté	177 228
Bretagne	156 872
Centre-Val de Loire	158 888
Corse	28 897
Grand Est	333 664
Guadeloupe	36 471
Guyane	17 470
Hauts-de-France	401 704
Île-de-France	801 068
La Réunion	46 173
Martinique	30 627
Mayotte	14 420
Normandie	209 038
Nouvelle-Aquitaine	374 447
Occitanie	338 479
Pays de la Loire	176 033
Provence-Alpes-Côte d'Azur	502 736
Total	4 290 699

Les effectifs et le nombre d'interventions ont été fournis par la DGSCGC (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) sur la base des déclarations SIS.

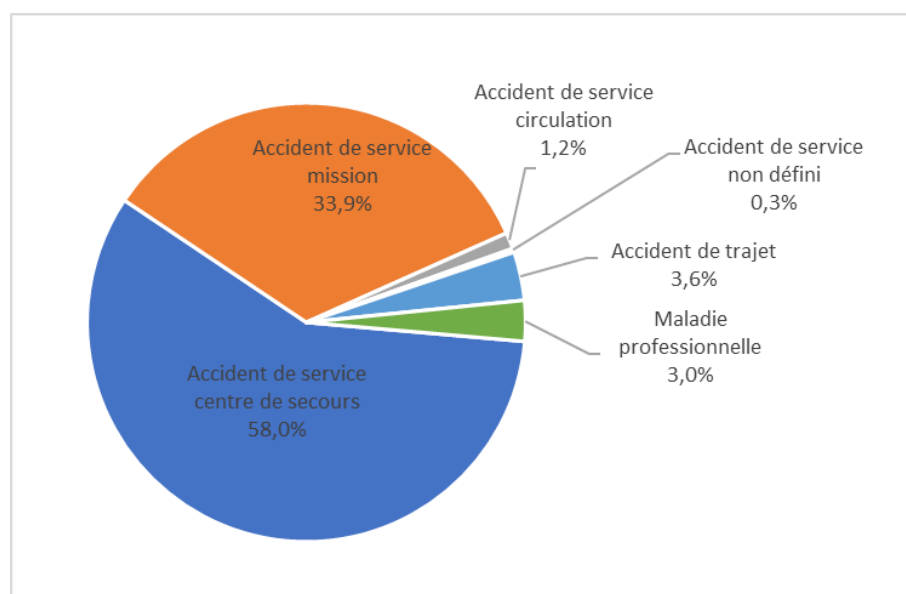
SOMMAIRE

1. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)	7
1.1 Les événements selon la nature _____	7
1.2 Quelques indicateurs sur les SPP _____	8
1.3 La saisonnalité des événements _____	8
1.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPP dans le métier _____	9
1.5 Les accidents de service selon la tranche horaire de survenance _____	9
1.6 Les accidents de service selon la tâche exercée _____	10
1.7 Les accidents de service selon l'élément matériel _____	11
1.8 Les accidents de service selon la nature de lésion _____	12
1.9 Les accidents de service des SPP selon le siège de lésion _____	13
1.10 Les accidents routiers des SPP selon l'ancienneté dans le métier _____	14
1.11 Les accidents routiers des SPP selon la tranche horaire _____	14
1.12 Les accidents routiers des SPP selon le parcours _____	15
1.13 Part des accidents routiers des SPP sur l'ensemble des événements _____	15
1.14 Les accidents routiers des SPP selon la nature et le siège de lésion _____	16
2. L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS) 18	
2.1 Quelques indicateurs pour les personnels PATS _____	18
2.2 La saisonnalité des événements _____	19
2.3 Les événements des PATS selon la tranche horaire _____	19
2.4 L'accident de service des PATS selon l'élément matériel _____	20
2.5 L'accident de service des PATS selon la nature et le siège de lésion _____	20
ANNEXE - L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)	23

1. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)

1.1 Les événements selon la nature

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>centre de secours</i>	2 886	2 050	71,0%	85 880	41,9	7,6%
Accident de service <i>mission</i>	1 688	954	56,5%	39 635	41,5	4,4%
Accident de service <i>circulation</i>	60	48	80,0%	1 535	32,0	0,2%
Accident de service <i>non précisé</i>	14	8	57,1%	428	53,5	0,0%
Accident de trajet	178	107	60,1%	4 697	43,9	0,5%
Maladie professionnelle	149	129	86,6%	5 081	39,4	0,4%
Total SPP	4 975	3 296	66,3%	137 256	41,6	13,0%



L'activité hors intervention des SPP reste la plus accidentogène. Près de 6 accidents sur 10 ont lieu en centre de secours.

Sur 10 jours d'arrêt, 6 sont liés à un accident en centre de secours.

La moyenne de jours d'arrêt progresse légèrement (+2,2%) entre 2020 et 2019.

Le taux de sinistralité est plus élevé pour les accidents de service en centre de secours (7,6 %) que ceux en mission (4,4 %).

L'activité en centre de secours présente a priori moins de risques et pourtant son accidentologie est dominante chez les SPP. Les accidents sont, dans la majorité des cas, liés à la pratique d'une activité physique et sportive. Celle-ci demeure, au même titre que le risque routier, une préoccupation majeure des Services d'Incendie et de Secours en termes de prévention.

Le taux de sinistralité des accidents routiers représente 0,6 % de l'ensemble des événements des SPP. La prévention des risques routiers constitue toujours un enjeu primordial pour les sapeurs-pompiers.

1.2 Quelques indicateurs sur les SPP

Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>centre de secours</i>	7,6%	53,7	1,40
Accident de service <i>mission</i>	4,4%	25,0	0,65
Accident de service <i>circulation</i>	0,2%	1,3	0,02
Accident de service <i>non précisé</i>	0,0%	0,2	0,01
Accident de trajet	0,5%	2,8	0,08
Maladie professionnelle	0,4%	3,4	0,08
Total SPP	13,0%	82,92	2,2

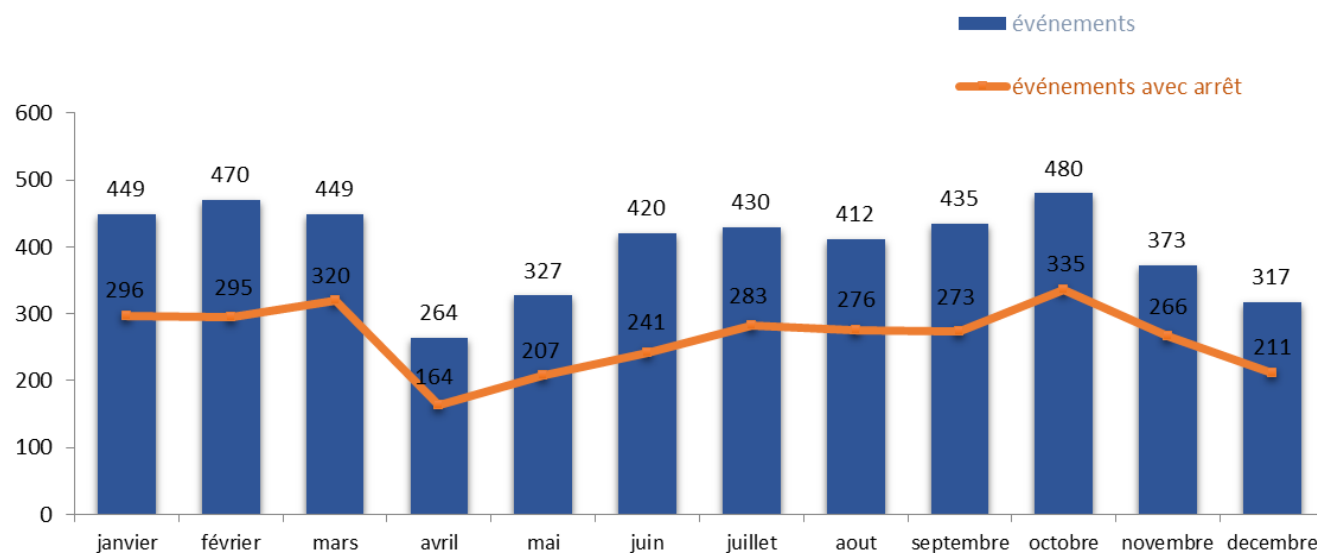
En centre de secours les indicateurs sont les plus élevés mais en baisse par rapport à 2019.

Les indicateurs relatifs aux maladies professionnelles se dégradent.

Le taux de sinistralité est de 7,6 %. L'indice de fréquence s'élève à 53,7 accidents avec arrêt pour mille agents. Quant au taux de gravité il est de 1,40 jour par an. Il est stable par rapport à 2019.

Glossaire : voir indicateurs

1.3 La saisonnalité des événements



La saisonnalité des accidents (hors maladies professionnelles) n'est pas marquée.

1.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPP dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	429	258	60,1%	8 318	32,2
	5 à 10 ans	345	233	67,5%	9 488	40,7
	10 à 15 ans	595	415	69,7%	17 126	41,3
	15 ans et plus	1 493	1134	76,0%	50 358	44,4
	non renseigné	24	10	41,7%	590	59,0
	Total AS centre de secours	2 886	2 050	71,0%	85 880	41,9
Accident de service mission	Moins de 5 ans	263	122	46,4%	3 194	26,2
	5 à 10 ans	254	149	58,7%	4 946	33,2
	10 à 15 ans	335	206	61,5%	7 240	35,1
	15 ans et plus	825	471	57,1%	24 206	51,4
	non renseigné	11	6	54,5%	49	8,2
	Total AS mission	1 688	954	56,5%	39 635	41,5
Total SPP		4 574	3 004	65,7%	125 515	41,8

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc peu aisé de procéder à des comparaisons et analyses.

Les accidents de service se concentrent sur la tranche '15 ans et plus' pour les accidents en centre de secours, ou en mission.

Le nombre de jours moyen est plus élevé pour la tranche '15 ans et plus' quel que soit le type d'accident.

1.5 Les accidents de service selon la tranche horaire de survenance

	Tranche horaire	EVENEMENTS			Jours d'arrêt			EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Centre de secours	0h à 2h	10	7	70,0%	137	19,6	Mission	62	39	62,9%	2 373	60,8
	02h à 4h	10	4	40,0%	108	27,0		66	35	53,0%	1 560	44,6
	04h à 6h	19	17	89,5%	391	23,0		41	28	68,3%	498	17,8
	06h à 8h	161	126	78,3%	5 700	45,2		49	38	77,6%	1 883	49,6
	08h à 10h	817	575	70,4%	23 618	41,1		199	125	62,8%	5 661	45,3
	10h à 12h	715	508	71,0%	22 171	43,6		233	136	58,4%	6 423	47,2
	12h à 14h	110	77	70,0%	2 628	34,1		176	108	61,4%	3 308	30,6
	14h à 16h	178	87	48,9%	3 245	37,3		162	88	54,3%	3 429	39,0
	16h à 18h	357	250	70,0%	12 650	50,6		195	115	59,0%	3 790	33,0
	18h à 20h	291	223	76,6%	9 870	44,3		162	100	61,7%	4 636	46,4
	20h à 22h	50	35	70,0%	1 229	35,1		119	56	47,1%	2 296	41,0
	22h à 24h	23	16	69,6%	443	27,7		118	49	41,5%	2 116	43,2
	non précisée	145	125	86,2%	3 690	29,5		106	37	34,9%	1 662	44,9
Total		2 886	2 050	71,0%	85 880	41,9	1 688	954	56,5%	39 635	41,5	
Total des accidents de service des SPP							4 574	3 004	65,7%	125 515	41,8	

La tranche horaire '8H à 10H', recense le plus grand nombre d'accidents de service en centre de secours pour les SPP. Elle est suivie par la tranche '10h à 12h'. Cela représente 53,1% des cas entre '8H et 12H'.

Un quart des accidents de service en mission ont lieu entre '8H et 12H'.

1.6 Les accidents de service selon la tâche exercée

TACHE EXERCEE		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours						
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	1 376	1 024	74,4%	46 266	45,2
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	324	206	63,6%	8 670	42,1
	Manoeuvre/exercice	64	45	70,3%	2 173	48,3
OPERATION	Secours A Personnes	60	40	66,7%	1 293	32,3
	Incendies	567	415	73,2%	16 445	39,6
	Interventions spécialisées	179	114	63,7%	3 103	27,2
	opérations diverses	205	141	68,8%	5 358	38,0
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Vie courante au CS	60	37	61,7%	1 412	38,2
	Maintenance	39	23	59,0%	1 025	44,6
	Travail administratif	4	2	50,0%	54	27,0
AUTRES TACHES	Autres tâches	8	3	37,5%	81	27,0
Total Accident de service centre de secours		2 886	2 050	71,0%	85 880	41,9
Accident de service mission						
OPERATION	Secours A Personnes	813	462	56,8%	19 129	41,4
	Incendies	351	204	58,1%	9 436	46,3
	Interventions spécialisées	59	38	64,4%	1 486	39,1
	opérations diverses	69	39	56,5%	1 728	44,3
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	76	48	63,2%	2 063	43,0
	Manoeuvre/exercice	40	30	75,0%	1 552	51,7
AUTRES TACHES	Autres tâches	280	133	47,5%	4 241	31,9
Total Accident de service mission		1 688	954	56,5%	39 635	41,5
Total SPP		4 574	3 004	65,7%	125 515	41,8

Glossaire : voir Tâche exercée

Les activités 'opérations' représentent 77 % des accidents de service en mission.

L'activité sportive représente 48 % des accidents de service en centre de secours et occasionne en moyenne 45 jours d'arrêt.

La répartition des événements selon la tâche exercée met clairement en évidence les deux zones impactées : l'activité physique et sportive en centre de secours et les secours à personne en mission.

Même si le risque est connu, l'activité physique et sportive est dominante en terme d'accidents avec arrêt et par conséquent en cumul de jours d'arrêt.

Le guide national de prévention des accidents de service dans la pratique des activités physiques et sportives, constituant l'aboutissement d'un travail en réseau de huit Services d'incendie et de secours (SIS) soutenu par le Fonds national de prévention de la CNRACL, émettait 6 recommandations :

1. encadrer toutes les séances de sports par une personne formée
2. limiter la durée des séances activités physiques et sportives (APS)
3. prendre en considération les antécédents traumatiques
4. intégrer les indicateurs de la condition physique
5. préciser la place du supérieur hiérarchique
6. mettre en adéquation les chaussures, les activités et les lieux de pratique

1.7 Les accidents de service selon l'élément matériel

Elément matériel		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident service centre secours	SPORT	874	654	74,8%	28 370	43,4
	CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	365	266	72,9%	13 693	51,5
	EFFORT INTENSE	269	204	75,8%	7 910	38,8
	OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	181	99	54,7%	3 354	33,9
	CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	149	121	81,2%	8 034	66,4
	OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	132	86	65,2%	3 051	35,5
	DIVERS /MORSURES /PIQUES	93	70	75,3%	2 090	29,9
	MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES(SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ...)	51	21	41,2%	315	15,0
	VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGS DE TERRASSEMENT)	40	27	67,5%	749	27,7
	EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	39	27	69,2%	895	33,1
	OUTILS A MAIN	26	15	57,7%	305	20,3
	AGRESSION, VIOLENCE	20	9	45,0%	189	21,0
	MACHINES / APPAREILS	19	12	63,2%	433	36,1
	APPAREILS A PRESSION	9	5	55,6%	122	24,4
	Autres éléments matériels regroupés	31	15	48,4%	576	38,4
Non renseigné	588	419	71,3%	15 794	37,7	
Total Accident de service centre de secours		2 886	2 050	71,0%	85 880	41,9
Accident de service mission	EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	220	160	72,7%	6 052	37,8
	CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	211	106	50,2%	6 898	65,1
	AGRESSION, VIOLENCE	168	75	44,6%	2 968	39,6
	DIVERS /MORSURES /PIQUES	141	43	30,5%	931	21,7
	OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	110	50	45,5%	1 437	28,7
	EFFORT INTENSE	94	76	80,9%	3 025	39,8
	CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	74	60	81,1%	3 578	59,6
	OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	63	39	61,9%	1 973	50,6
	MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES(SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ...)	50	20	40,0%	472	23,6
	MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	30	12	40,0%	100	8,3
	VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGS DE TERRASSEMENT)	30	19	63,3%	556	29,3
	SPORT	23	17	73,9%	507	29,8
	VAPEURS, GAZ ET POUSSIERES DELETERES	22	1	4,5%	39	39,0
	MATIERES EXPLOSIVES	18	8	44,4%	428	53,5
	Autres éléments matériels regroupés	53	26	49,1%	604	23,2
Non renseigné	381	242	63,5%	10 067	41,6	
Total Accident de service mission		1 688	954	56,5%	39 635	41,5
TOTAL SPP		4 574	3 004	65,7%	125 515	41,8

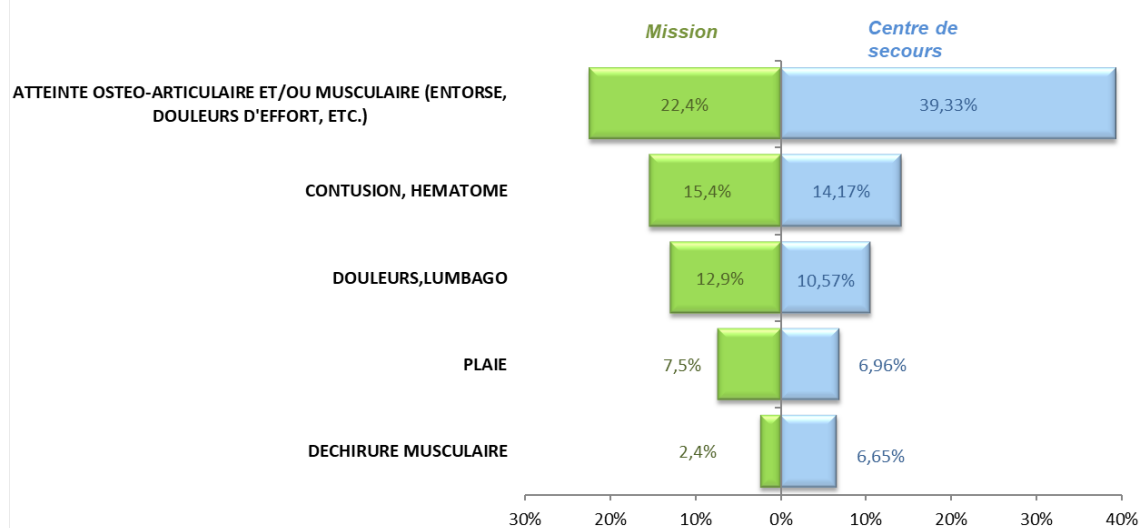
En mission, les chutes et glissades de plain-pied ou de hauteur sont prédominantes pour les accidents de service soit 17 % des éléments matériels.

Les agressions représentent 13 % des éléments matériels renseignés.

Cette part relative est en hausse en 2020 (10% en 2019) bien que le nombre d'agressions soit stable entre les deux exercices (168 vs 174 en 2019).

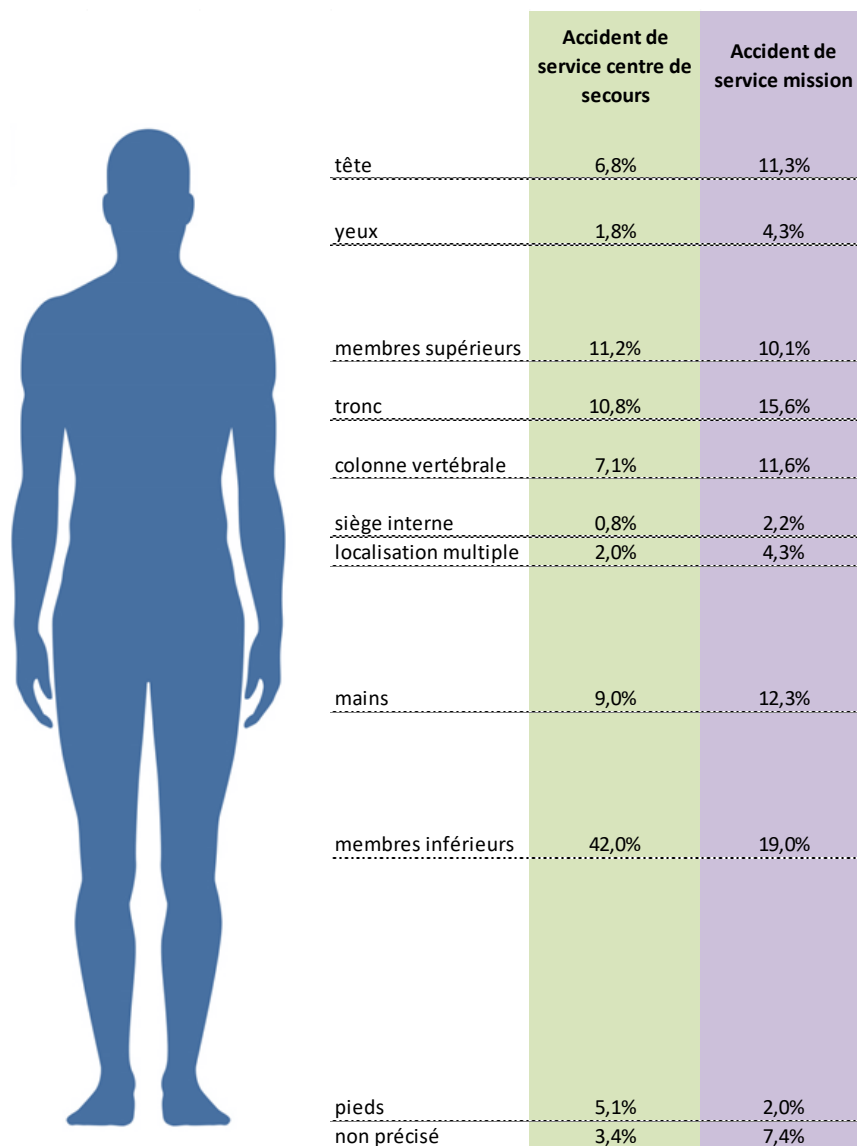
1.8 Les accidents de service selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident service centre secours	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	1 135	855	75,3%	40 198	47,0
	DOULEURS,LUMBAGO	305	255	83,6%	8 823	34,6
	PLAIE	201	80	39,8%	1 494	18,7
	DECHIRURE MUSCULAIRE	192	162	84,4%	7 321	45,2
	FRACTURE	113	88	77,9%	7 967	90,5
	LESIONS INTERNES	108	104	96,3%	3 054	29,4
	CHOC TRAUMATIQUE	70	51	72,9%	1 672	32,8
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	51	43	84,3%	501	11,7
	LUXATION	36	30	83,3%	2 321	77,4
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	26	15	57,7%	138	9,2
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	17	10	58,8%	199	19,9
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	17	1	5,9%	8	8,0
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	14	5	35,7%	77	15,4
	TROUBLES AUDITIFS	13	4	30,8%	54	13,5
	Autres elements matériels regroupés	461	266	57,7%	9 824	36,9
Non renseigné	127	81	63,8%	2 229	27,5	
Total Accident de service centre de secours		2 886	2 050	71,0%	85 880	41,9
Accident de service mission	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	378	257	68,0%	14 320	55,7
	CONTUSION, HEMATOME	260	104	40,0%	2 491	24,0
	DOULEURS,LUMBAGO	218	174	79,8%	5 459	31,4
	PLAIE	126	55	43,7%	1 395	25,4
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	95	49	51,6%	2 176	44,4
	LESIONS INTERNES	76	67	88,2%	1 304	19,5
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	74	12	16,2%	80	6,7
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	48	9	18,8%	87	9,7
	PIQURE	47	8	17,0%	72	9,0
	DECHIRURE MUSCULAIRE	41	37	90,2%	2 283	61,7
	CHOC TRAUMATIQUE	36	24	66,7%	1 637	68,2
	MORSURE	36	9	25,0%	68	7,6
	CHOCS CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	34	18	52,9%	1 286	71,4
	FRACTURE	32	28	87,5%	2 538	90,6
	Autres elements matériels regroupés	116	66	56,9%	3 069	46,5
Non renseigné	71	37	52,1%	1 370	37,0	
Total Accident de service mission		1 688	954	56,5%	39 635	41,5
TOTAL SPP		4 574	3 004	65,7%	125 515	41,8



Quel que soit le site d'intervention, les lésions les plus fréquentes sont des atteintes ostéo articulaires et/ou musculaires ainsi que des hématomes et contusions.

1.9 Les accidents de service des SPP selon le siège de lésion



En centre de secours ou en intervention, les membres inférieurs sont le siège de lésions le plus exposé.

Entre 2020 et 2019, il est à noter une progression du tronc en tant que siège de lésion que ce soit en centre de secours ou en intervention (respectivement 10,8 et 15,6 % en 2020 contre 7,4 et 9% en 2019).

1.10 Les accidents routiers des SPP selon l'ancienneté dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	6	5	83,3%	74	14,8
	5 à 10 ans	5	2	40,0%	17	8,5
	10 à 15 ans	15	13	86,7%	211	16,2
	15 ans et plus	33	27	81,8%	1229	45,5
	non renseigné	1	1	100,0%	4	4,0
	Total AS centre de secours	60	48	80,0%	1 535	32,0
Accident de trajet	Moins de 5 ans	30	18	60,0%	552	30,7
	5 à 10 ans	23	13	56,5%	312	24,0
	10 à 15 ans	30	16	53,3%	707	44,2
	15 ans et plus	93	59	63,4%	3020	51,2
	non renseigné	2	1	50,0%	106	106,0
	Total AS mission	178	107	60,1%	4 697	43,9
Total SPP		238	155	65,1%	6 232	40,2

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc peu aisé de procéder à des comparaisons et analyses.

Que ce soit pour les accidents de service circulation ou les accidents de trajet, c'est la tranche '15 ans et plus' qui recense le plus d'événements (55% pour accidents de service et 52% pour les accidents de trajet) et entraîne la moyenne de jours d'arrêt la plus élevée (45,5 jours pour accidents de service et 51,2 pour les accidents de trajet).

1.11 Les accidents routiers des SPP selon la tranche horaire

	Tranche horaire	EVENEMENTS			Jours d'arrêt			EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	0h à 2h	2	2	100,0%	20	10,0	Accident de trajet	0	0	0,0%	0	0,0
	02h à 4h	2	2	100,0%	16	8,0		0	0	0,0%	0	0,0
	04h à 6h	0	0	0,0%	0	0,0		4	3	75,0%	242	80,7
	06h à 8h	6	6	100,0%	48	8,0		87	54	62,1%	1 916	35,5
	08h à 10h	14	14	100,0%	381	27,2		23	10	43,5%	642	64,2
	10h à 12h	7	6	85,7%	164	27,3		10	6	60,0%	704	117,3
	12h à 14h	5	4	80,0%	109	27,3		9	4	44,4%	372	93,0
	14h à 16h	4	2	50,0%	90	45,0		3	1	33,3%	7	7,0
	16h à 18h	9	3	33,3%	51	17,0		7	3	42,9%	119	39,7
	18h à 20h	6	5	83,3%	130	26,0		25	18	72,0%	493	27,4
	20h à 22h	1	0	0,0%	0	0,0		3	2	66,7%	38	19,0
	22h à 24h	3	3	100,0%	137	45,7		0	0	0,0%	0	0,0
	non précisée	1	1	100,0%	389	389,0		7	6	85,7%	164	27,3
Total	60	48	80,0%	1 535	32,0	178	107	60,1%	4 697	43,9		
Total des accidents de service des SPP							238	155	65,1%	6 232	40,2	

39% des accidents de trajet ont lieu sur la tranche horaire '6h à 8h'.

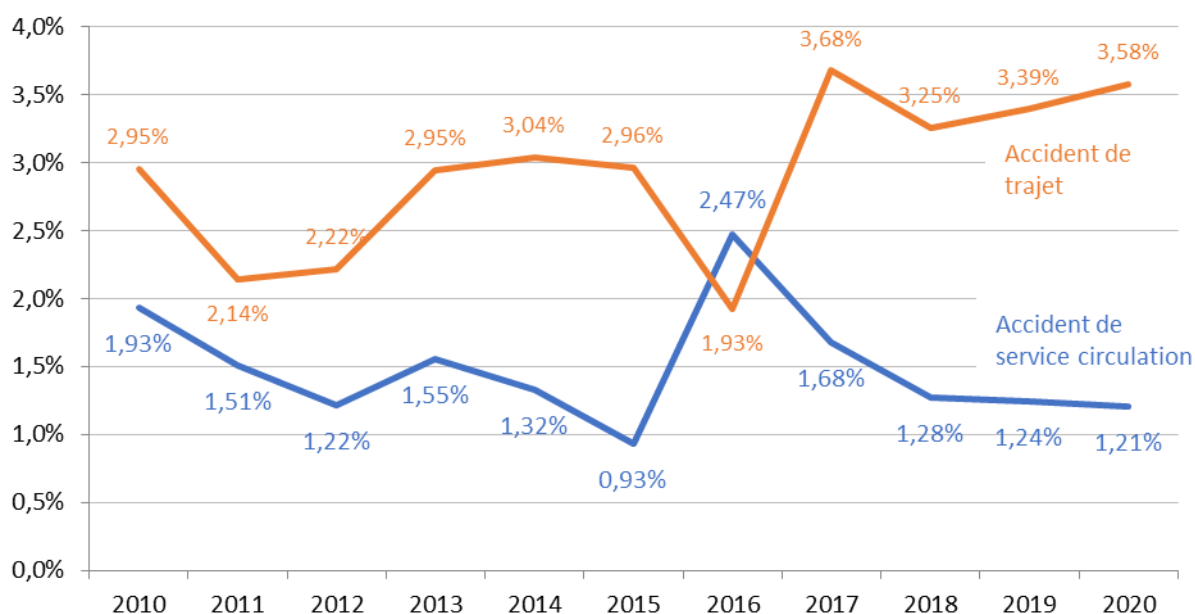
Le matin est la période la plus accidentogène.

1.12 Les accidents routiers des SPP selon le parcours

Parcours des accidents routiers		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Allant en mission	49	41	83,7%	1 034	25,2
	Retour de mission	11	7	63,6%	501	71,6
	Total	60	48	80,0%	1 535	32,0
Accident de trajet	Aller	124	81	65,3%	3 759	46,4
	Retour	49	25	51,0%	915	36,6
	Non précisé	5	1	20,0%	23	23,0
	Total	178	107	60,1%	4 697	43,9
Total accidents routiers SPP		238	155	65,1%	6 232	40,2

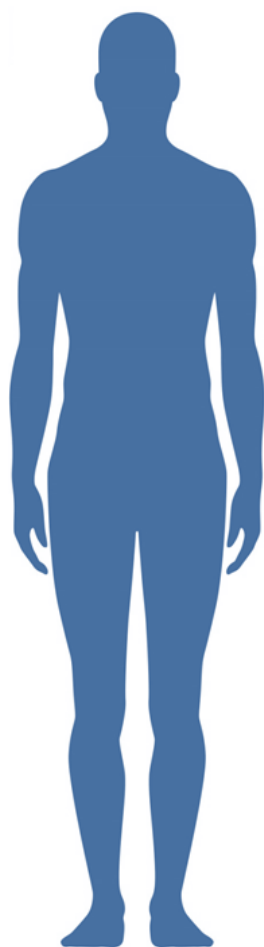
C'est à l'aller que les accidents routiers sont les plus fréquents : 82% pour les accidents de circulation et 70 % pour les accidents de trajet.

1.13 Part des accidents routiers des SPP sur l'ensemble des évènements



1.14 Les accidents routiers des SPP selon la nature et le siège de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	CONTUSION, HEMATOME	20	16	80,0%	243	15,2
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	15	13	86,7%	658	50,6
	DOULEURS,LUMBAGO	9	8	88,9%	223	27,9
	PLAIE	1	1	100,0%	6	6,0
	CHOC TRAUMATIQUE	3	2	66,7%	8	4,0
	FRACTURE	3	2	66,7%	253	126,5
	CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	1	1	100,0%	49	49,0
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	1	1	100,0%	8	8,0
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	1	1	100,0%	15	15,0
	PIQUIRE	1	1	100,0%	21	21,0
	Autres elements matériels regroupés	2	1	50,0%	10	10,0
	Non renseigné	3	1	33,3%	41	41,0
Total Accident de service circulation		60	48	80,0%	1 535	32,0
Accident de trajet	CONTUSION, HEMATOME	69	36	52,2%	930	25,8
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	37	26	70,3%	1 866	71,8
	DOULEURS,LUMBAGO	21	13	61,9%	103	7,9
	FRACTURE	11	11	100,0%	714	64,9
	CHOC TRAUMATIQUE	9	6	66,7%	47	7,8
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	9	4	44,4%	152	38,0
	PLAIE	8	4	50,0%	135	33,8
	LUXATION	3	2	66,7%	65	32,5
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	3	2	66,7%	239	119,5
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	1	1	100,0%	395	395,0
	DECHIRURE MUSCULAIRE	1	0	0,0%	0	0,0
	Autres elements matériels regroupés	11	5	45,5%	699	139,8
	Non renseigné	3	2	66,7%	51	25,5
	Total Accident de trajet		178	107	60,1%	4 697
TOTAL SPP		238	155	65,1%	6 232	40,2



	Accident de service circulation	Accident de trajet
tête	8,3%	14,6%
yeux	1,7%	5,1%
membres supérieurs	6,7%	15,7%
tronc	15,0%	0,6%
colonne vertébrale	28,3%	16,3%
siège interne	1,7%	6,2%
localisation multiple	13,3%	15,2%
mains	6,7%	3,4%
membres inférieurs	11,7%	19,7%
pieds	1,7%	3,4%
non précisé	5,0%	5,1%

Pour les accidents de circulation comme pour les accidents de trajet, les 'contusions, hématomes' et les 'atteintes ostéo articulaires' sont les natures de lésion les plus fréquentes.

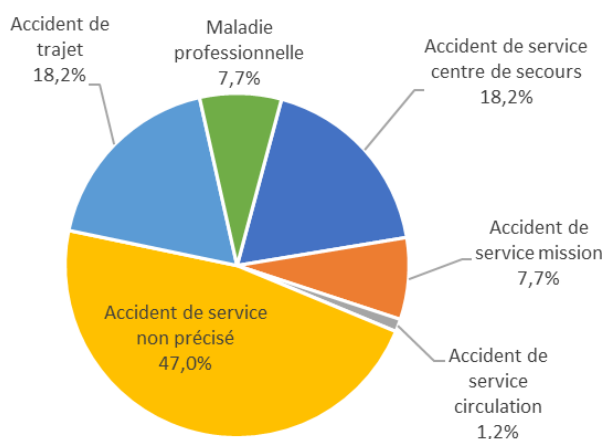
Pour les accidents de service en circulation, la colonne vertébrale est le siège le plus impacté.

Pour les accidents de trajets ce sont les membres inférieurs.

2. L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)

Les événements selon la nature de l'événement

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>centre de secours</i>	76	44	57,9%	5 253	119,4	0,7%
Accident de service <i>mission</i>	32	15	46,9%	1 714	114,3	0,3%
Accident de service <i>circulation</i>	5	3	60,0%	1 041	347,0	0,0%
Accident de service <i>non précisé</i>	196	116	59,2%	209	1,8	1,9%
Accident de trajet	76	45	59,2%	2 725	60,6	0,7%
Maladie professionnelle	32	22	68,8%	1 332	60,5	0,3%
Total PATS	417	245	58,8%	12 274	50,1	4,0%



Les accidents de service sont les plus fréquents.

Globalement le taux de sinistralité baisse par rapport à 2019 (4,6%) mais la moyenne de nombre de jours d'arrêts augmente (45,7 en 2019).

Le Service d'incendie et de secours est une collectivité au sein de laquelle le personnel administratif, technique ou spécialisé collabore quotidiennement avec les sapeurs-pompiers afin qu'ils soient dans les meilleures conditions pour assurer leurs interventions.

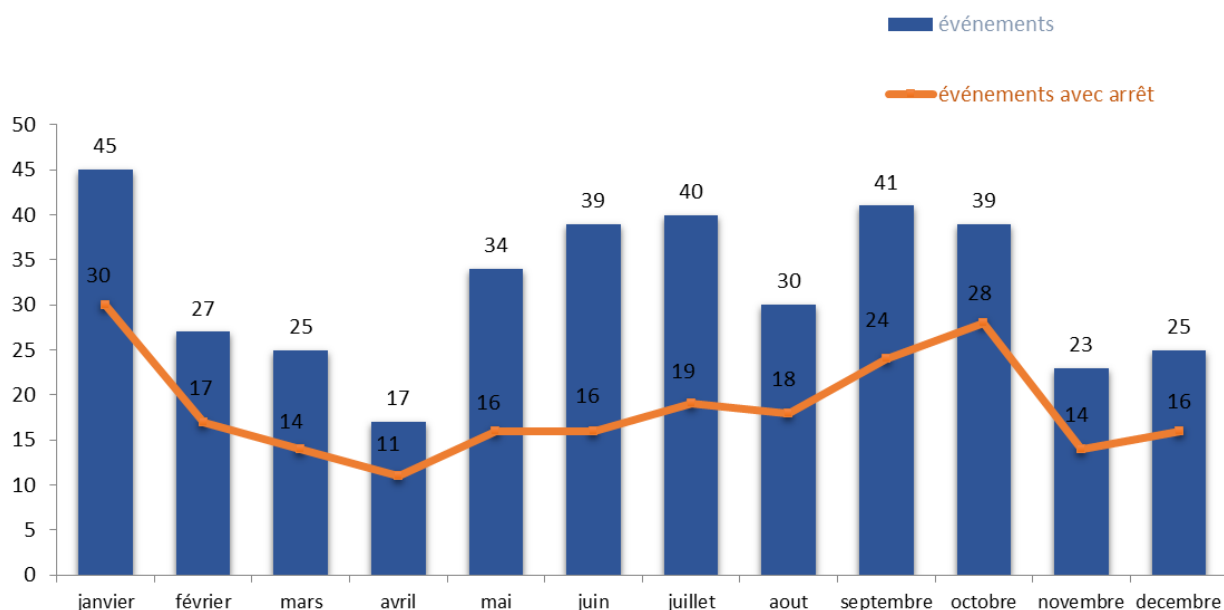
2.1 Quelques indicateurs pour les personnels PATS

Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>centre de secours</i>	0,7%	4,2	0,31
Accident de service <i>mission</i>	0,3%	1,4	0,10
Accident de service <i>circulation</i>	0,0%	0,3	0,06
Accident de service <i>non précisé</i>	1,9%	11,2	0,01
Accident de trajet	0,7%	4,3	0,16
Maladie professionnelle	0,3%	2,1	0,08
Total PATS	4,0%	23,60	0,7

Par leur nombre, les accidents de service non précisés ont les indicateurs les plus élevés.

Tous les indicateurs sont en baisse par rapport à 2019.

2.2 La saisonnalité des événements



La saisonnalité des événements n'est pas marquée.

2.3 Les événements des PATS selon la tranche horaire

	Tranche horaire	EVENEMENTS			Jours d'arrêt			EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service	0h à 2h	0	0	0,0%	0	0,0	Accident de trajet	0	0	0,0%	0	0,0
	02h à 4h	1	0	0,0%	0	0,0		0	0	0,0%	0	0,0
	04h à 6h	2	2	100,0%	174	87,0		0	0	0,0%	0	0,0
	06h à 8h	13	11	84,6%	302	27,5		26	13	50,0%	777	59,8
	08h à 10h	64	36	56,3%	1 861	51,7		13	8	61,5%	154	19,3
	10h à 12h	79	50	63,3%	2 197	43,9		1	0	0,0%	0	0,0
	12h à 14h	29	18	62,1%	973	54,1		12	9	75,0%	831	92,3
	14h à 16h	49	22	44,9%	764	34,7		1	1	100,0%	154	154,0
	16h à 18h	38	24	63,2%	1 188	49,5		17	11	64,7%	691	62,8
	18h à 20h	11	5	45,5%	112	22,4		4	2	50,0%	117	58,5
	20h à 22h	5	2	40,0%	93	46,5		1	0	0,0%	0	0,0
	22h à 24h	9	5	55,6%	172	34,4		0	0	0,0%	0	0,0
non précisée	9	3	33,3%	381	127,0	1	1	100,0%	1	1,0		
Total		309	178	57,6%	8 217	46,2	76	45	59,2%	2 725	60,6	
Total des accidents des PATS							385	223	57,9%	10 942	49,1	

La tranche horaire '10h à 12h' correspond à la tranche modale des accidents de service des PATS alors que pour les accidents de trajet, c'est la tranche '6h à 8h'.

2.4 L'accident de service des PATS selon l'élément matériel

Elément matériel	EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	57	36	63,2%	2 218	61,6
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	40	29	72,5%	1 437	49,6
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	29	17	58,6%	1 084	63,8
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	26	12	46,2%	542	45,2
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)	11	9	81,8%	395	43,9
OUTILS A MAIN	10	3	30,0%	38	12,7
SPORT	8	4	50,0%	115	28,8
EFFORT INTENSE	8	5	62,5%	241	48,2
APPAREILS DE MANUTENTION ET ENGIN DE LEVAGE	6	3	50,0%	174	58,0
AGRESSION, VIOLENCE	5	1	20,0%	109	109,0
Autres éléments matériels regroupés	29	10	34,5%	299	29,9
Non renseigné	80	49	61,3%	1 565	31,9
TOTAL accidents de services PATS	309	178	57,6%	8217	46,2

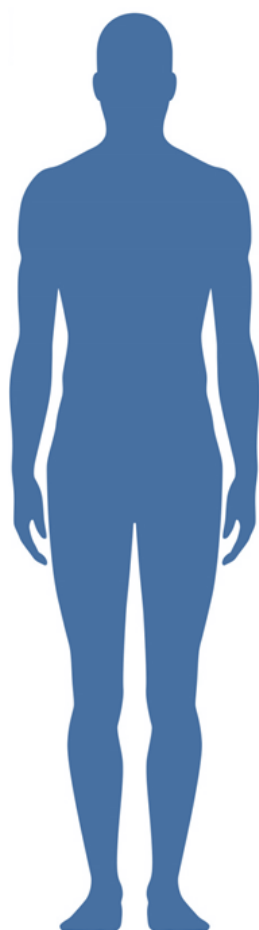
Les 'chutes et glissades de plain-pied' représentent 25% des cas renseignés. Elles entraînent une moyenne d'arrêt de 61,6 jours contre 53,7 en 2019.

2.5 L'accident de service des PATS selon la nature et le siège de lésion

Elément matériel	EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	82	55	67,1%	2 727	49,6
CONTUSION, HEMATOME	47	21	44,7%	1 570	74,8
DOULEURS, LUMBAGO	42	31	73,8%	930	30,0
PLAIE	39	16	41,0%	408	25,5
FRACTURE	14	8	57,1%	405	50,6
LESIONS INTERNES	9	7	77,8%	168	24,0
CHOC TRAUMATIQUE	8	5	62,5%	392	78,4
DECHIRURE MUSCULAIRE	8	7	87,5%	352	50,3
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	7	7	100,0%	444	63,4
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	6	4	66,7%	98	24,5
Autres éléments matériels regroupés	34	13	38,2%	533	41,0
Non renseigné	13	4	30,8%	190	47,5
TOTAL accidents de services PATS	309	178	57,6%	8217	46,2

Pour les accidents de service, les natures de lésions les 'atteintes ostéoarticulaires et/ou musculaires' et 'contusions, hématomes' sont prédominantes. Elles représentent respectivement 27% et 15 % des événements.

Au global, la moyenne des jours d'arrêt augmente par rapport à 2019 alors que la part des accidents entraînant un arrêt diminue (57,6% contre 61,6 % en 2019).



	Accident de travail	Accident de trajet
tête	9,7%	7,9%
yeux	4,2%	1,3%
membres supérieurs	10,0%	18,4%
tronc	13,6%	3,9%
colonne vertébrale	8,7%	22,4%
siège interne	1,9%	0,0%
localisation multiple	2,3%	25,0%
mains	16,8%	3,9%
membres inférieurs	24,9%	11,8%
pieds	3,9%	3,9%
non précisé	3,9%	1,3%

Les parties du corps les plus exposées aux blessures sont les membres inférieurs pour les accidents du travail.

Pour les accidents de trajet, les lésions ont des localisations multiples.

ANNEXE

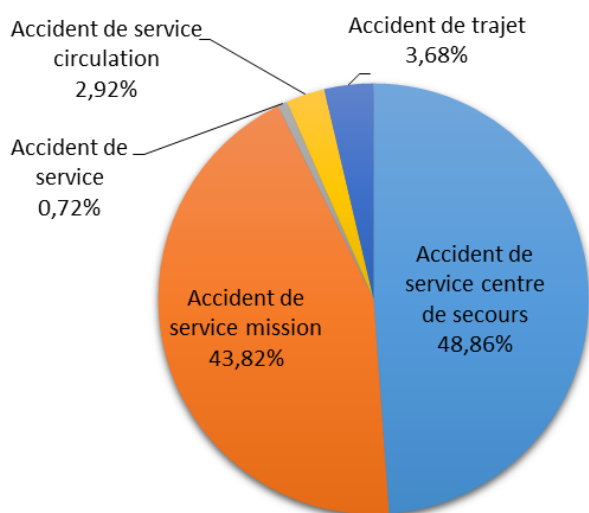
L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)

1. Quelques indicateurs sur les SPV	23
2. La saisonnalité des événements des SPV	24
3. Les accidents de service selon l'ancienneté des SPV dans le métier	24
4. Les accidents de service des SPV selon la tranche horaire de survenance	25
5. Les accidents de service des SPV selon la tâche exercée	25
6. Les accidents de service des SPV selon l'élément matériel	26
7. Les accidents de service des SPV selon la nature de lésion	27
8. Les accidents de service des SPV selon le siège de lésion	28
9. Les accidents routiers des SPV selon l'ancienneté	28
10. Les accidents routiers des SPV selon la tranche horaire	29
11. Les accidents routiers des SPV selon le parcours	29
12. Evolution des accidents routiers des SPV de 2010 à 2020	30
13. Les accidents routiers des SPV selon la nature de lésion	30
14. Les accidents routiers des SPV selon le siège de lésion	31

L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)

Les événements selon la nature

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>mission</i>	1 398	615	44,0%	17 334	28,2	0,8%
Accident de service <i>centre de secours</i>	1 310	804	61,4%	27 156	33,8	0,7%
Accident de service <i>circulation</i>	91	52	57,1%	1 664	32,0	0,0%
Accident de service <i>non précisé</i>	7	3	42,9%	169	56,3	0,0%
Accident de trajet	148	104	70,3%	4 128	39,7	0,1%
Maladie professionnelle	5	0	0,0%	0	0,0	0,0%
Total SPV	2 959	1 578	53,3%	50 451	32,0	1,6%



Les accidents sont en forte baisse (-30%) pour les SPV.

Les accidents plus nombreux ont lieu en mission.

La moyenne de jours d'arrêt est stable au global. La plus importante est liée aux accidents de circulation.

Sur 10 jours d'arrêt, 5,4 jours sont liés à des accidents en centre de secours contre 3,4 en mission.

1. Quelques indicateurs sur les SPV

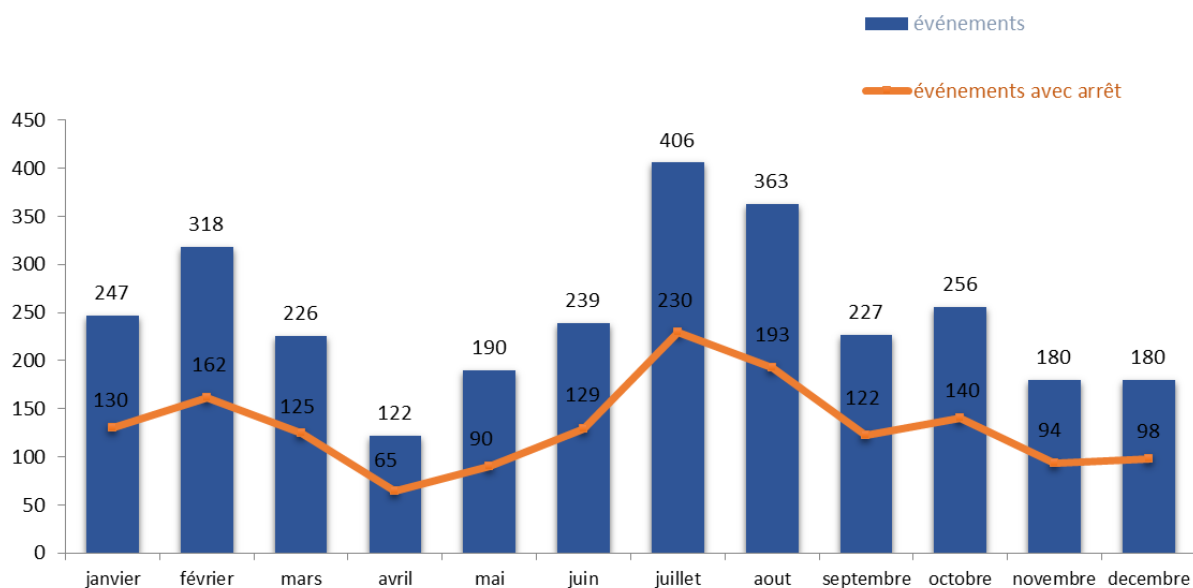
Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>mission</i>	0,8%	16,8	0,31
Accident de service <i>centre de secours</i>	0,7%	21,9	0,49
Accident de service <i>circulation</i>	0,0%	1,4	0,03
Accident de service <i>non précisé</i>	0,0%	0,1	0,00
Accident de trajet	0,1%	2,8	0,07
Maladie professionnelle	0,0%	0,0	0,00
Total SPV	1,6%	43,00	0,9

Le taux de sinistralité est presque identique pour les accidents de service en centre de secours ou au cours des interventions.

L'indice de fréquence et le taux de gravité sont plus élevés en centre de secours.

Il est rappelé que les calculs de l'indice de fréquence (basé sur les ETP) et du taux de gravité (basés sur le nombre d'heure d'activité) ont évolué pour les SPV afin de prendre en compte l'activité à temps partiel des SPV. En effet dans les précédents rapports, ces taux étaient sous-estimés car la base de calcul se faisait sur 1607 heures d'activités (soit l'équivalent d'un temps plein.) L'activité des SPV est donc ramenée à 300h d'activité par an (soit 0,2 ETP), ce qui correspond à la moyenne constatée.

2. La saisonnalité des événements des SPV



Comme chaque année les mois d'été se caractérisent par une recrudescence d'événements. Le mois de juillet est le plus accidentogène.

3. Les accidents de service selon l'ancienneté des SPV dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	665	422	63,5%	12478	29,6
	5 à 10 ans	204	118	57,8%	3363	28,5
	10 à 15 ans	132	83	62,9%	3182	38,3
	15 ans et plus	238	151	63,4%	7630	50,5
	non renseigné	71	30	42,3%	503	16,8
Total AS centre de secours		1 310	804	61,4%	27 156	33,8
Accident de service mission	Moins de 5 ans	553	243	43,9%	5138	21,1
	5 à 10 ans	237	101	42,6%	3028	30,0
	10 à 15 ans	161	79	49,1%	2782	35,2
	15 ans et plus	322	145	45,0%	5340	36,8
	non renseigné	125	47	37,6%	1046	22,3
Total AS mission		1 398	615	44,0%	17 334	28,2
Total SPV		2 708	1 419	52,4%	44 490	31,4

La présentation des événements selon l'ancienneté des SPV ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc peu aisé de procéder à des comparaisons et analyses.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale. Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Quel que soit le lieu d'intervention, la tranche 'moins de 5 ans' est la plus accidentogène.

4. Les accidents de service des SPV selon la tranche horaire de survenance

	Tranche horaire	EVENEMENTS			Jours d'arrêt			EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Centre de secours	0h à 2h	17	4	23,5%	31	7,8	Mission	73	39	53,4%	2 398	61,5
	02h à 4h	11	5	45,5%	52	10,4		68	26	38,2%	612	23,5
	04h à 6h	9	6	66,7%	228	38,0		49	22	44,9%	521	23,7
	06h à 8h	46	33	71,7%	1 260	38,2		62	29	46,8%	457	15,8
	08h à 10h	286	188	65,7%	6 820	36,3		89	38	42,7%	789	20,8
	10h à 12h	328	194	59,1%	5 623	29,0		158	79	50,0%	1 924	24,4
	12h à 14h	75	42	56,0%	1 339	31,9		110	51	46,4%	1 383	27,1
	14h à 16h	113	70	61,9%	2 380	34,0		163	84	51,5%	2 909	34,6
	16h à 18h	167	100	59,9%	3 345	33,5		188	78	41,5%	2 232	28,6
	18h à 20h	139	93	66,9%	3 451	37,1		171	76	44,4%	1 635	21,5
	20h à 22h	58	39	67,2%	1 284	32,9		134	46	34,3%	1 150	25,0
	22h à 24h	32	18	56,3%	894	49,7		108	44	40,7%	1 257	28,6
	non précisée	29	12	41,4%	449	37,4		25	3	12,0%	67	22,3
Total	1 310	804	61,4%	27 156	33,8	1 398	615	44,0%	17 334	28,2		
Total des accidents de service des SPV							2 708	1 419	52,4%	44 490	31,4	

La tranche horaire '10h à 12h' correspond à la tranche modale des accidents de service en centre de secours (25,0%). Les tranches horaires entre 14h et 22h correspondent au pic des accidents de service en mission des SPV.

5. Les accidents de service des SPV selon la tâche exercée

TACHE EXERCEE		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours						
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	431	316	73,3%	11 917	37,7
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	119	67	56,3%	2 346	35,0
	Manoeuvre/exercice	23	14	60,9%	327	23,4
OPERATION	Secours A Personnes	4	1	25,0%	8	8,0
	Incendies	205	121	59,0%	4 158	34,4
	Interventions spécialisées	144	83	57,6%	3 037	36,6
	opérations diverses	211	118	55,9%	3 673	31,1
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Vie courante au CS	100	46	46,0%	1 069	23,2
	Maintenance	62	33	53,2%	534	16,2
	Travail administratif	4	2	50,0%	60	30,0
AUTRES TACHES	Autres tâches	7	3	42,9%	27	9,0
Total Accident de service centre de secours		1 310	804	61,4%	27 156	33,8
Accident de service mission						
OPERATION	Secours A Personnes	621	244	39,3%	6 622	27,1
	Incendies	458	235	51,3%	6 217	26,5
	Interventions spécialisées	39	16	41,0%	504	31,5
	opérations diverses	62	24	38,7%	639	26,6
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	42	27	64,3%	967	35,8
	Manoeuvre/exercice	37	14	37,8%	562	40,1
AUTRES TACHES	Autres tâches	139	55	39,6%	1 823	33,1
Total Accident de service mission		1 398	615	44,0%	17 334	28,2
Total SPV		2 708	1 419	52,4%	44 490	31,4

Glossaire : voir Tâche exercée

Les accidents sur site d'intervention se déroulent principalement lors des opérations et tout particulièrement à l'occasion des secours à victimes (44 % des cas).

Pour les accidents en centre de secours, 'l'activité physique et sportive' représente 33 % des événements. A l'instar des SPP, la problématique de l'activité physique et sportive persiste chez les SPV.

6. Les accidents de service des SPV selon l'élément matériel

Élément matériel		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident service centre secours	SPORT	278	201	72,3%	6 615	32,9
	CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	121	74	61,2%	4 980	67,3
	EFFORT INTENSE	105	82	78,1%	2 750	33,5
	CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	78	45	57,7%	4 316	95,9
	OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	53	34	64,2%	1 759	51,7
	EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	53	21	39,6%	769	36,6
	OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	39	23	59,0%	411	17,9
	DIVERS /MORSURES /PIQURES	26	14	53,8%	345	24,6
	AGRESSION, VIOLENCE	23	14	60,9%	107	7,6
	VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGINES DE TERRASSEMENT)	17	8	47,1%	295	36,9
	Autres éléments matériels regroupés	326	164	50,3%	-171	-1,0
	Non renseigné	191	124	64,9%	4 980	40,2
	Total Accident de service centre de secours	1 310	804	61,4%	27 156	33,8
	Accident de service mission	CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	154	98	63,6%	4 434
AGRESSION, VIOLENCE		143	41	28,7%	1 137	27,7
DIVERS /MORSURES /PIQURES		126	22	17,5%	237	10,8
EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES		106	70	66,0%	1 957	28,0
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR		97	59	60,8%	1 904	32,3
EFFORT INTENSE		97	51	52,6%	1 196	23,5
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL		84	33	39,3%	648	19,6
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL		72	37	51,4%	1 415	38,2
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGINES DE TERRASSEMENT)		47	17	36,2%	425	25,0
MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME		45	20	44,4%	247	12,4
Autres éléments matériels regroupés		142	37	26,1%	1 145	30,9
Non renseigné		285	130	45,6%	2 589	19,9
Total Accident de service mission		1 398	615	44,0%	17 334	28,2
TOTAL SPV		2 708	1 419	52,4%	44 490	31,4

Seulement 85 % des éléments matériels sont renseignés pour les accidents de service en centre de secours. Les chutes et glissades de plain-pied ou de hauteur représentent 17,8% des éléments matériels renseignés, les accidents de sport 24,8% en nette baisse par rapport à 2019 (41%).

Pour les accidents de mission, 80% des éléments matériels sont renseignés.

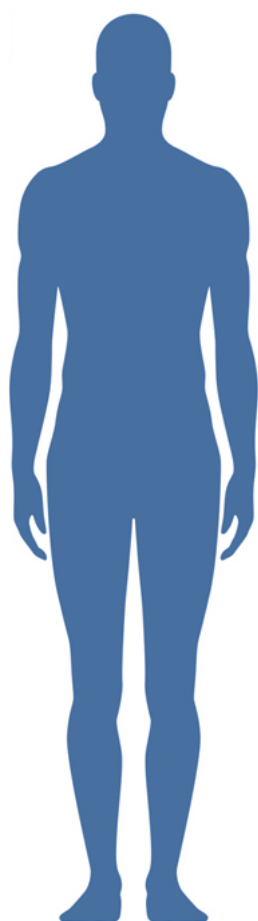
Les chutes ou glissades de plain-pied ou de hauteur représentent 23% des éléments matériels renseignés, la part des agressions et actes de violence est à 13% soit une légère hausse par rapport à 2019 (même si le nombre est en baisse).

7. Les accidents de service des SPV selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident service centre secours	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	418	296	70,8%	10 106	34,1
	CONTUSION, HEMATOME	241	133	55,2%	4 378	32,9
	PLAIE	101	41	40,6%	631	15,4
	DOULEURS, LUMBAGO	78	60	76,9%	888	14,8
	FRACTURE	78	63	80,8%	4 141	65,7
	CHOC TRAUMATIQUE	56	36	64,3%	1 429	39,7
	DECHIRURE MUSCULAIRE	42	29	69,0%	2 181	75,2
	LUXATION	38	28	73,7%	982	35,1
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	34	15	44,1%	384	25,6
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	17	8	47,1%	83	10,4
	Autres éléments matériels regroupés	190	59	31,1%	524	8,9
	Non renseigné	17	36	211,8%	1 429	39,7
Total Accident de service centre de secours		1 310	804	61,4%	27 156	33,8
Accident de service mission	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	253	171	67,6%	6 294	36,8
	CONTUSION, HEMATOME	237	97	40,9%	2 615	27,0
	PLAIE	114	29	25,4%	375	12,9
	DOULEURS, LUMBAGO	96	60	62,5%	1 151	19,2
	PIQURE	76	8	10,5%	38	4,8
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	72	20	27,8%	115	5,8
	CHOC TRAUMATIQUE	50	29	58,0%	735	25,3
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	47	15	31,9%	182	12,1
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	40	14	35,0%	163	11,6
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	34	13	38,2%	145	11,2
	MORSURE	32	9	28,1%	75	8,3
	Autres éléments matériels regroupés	349	149	42,7%	6 011	40,3
	Non renseigné	151	52	101900,0%	0	0,0
Total Accident de service mission		1 398	615	44,0%	17 334	28,2
TOTAL SPV		2 708	1 419	52,4%	44 490	31,4

Les natures de lésion les plus fréquentes sont l'atteinte ostéo articulaire et/ou musculaire' ainsi que les 'contusions, hématomes'.

8. Les accidents de service des SPV selon le siège de lésion



	Accident de service centre de secours	Accident de service mission
tête	9,1%	12,3%
yeux	1,5%	4,6%
membres supérieurs	10,8%	9,4%
tronc	6,3%	5,9%
colonne vertébrale	6,7%	5,0%
siège interne	1,5%	3,2%
localisation multiple	4,0%	4,9%
mains	13,1%	12,0%
membres inférieurs	36,1%	16,8%
pieds	4,5%	1,5%
non précisé	6,4%	7,3%

Pour les accidents de service en centre de secours, comme pour les accidents de service en mission, ce sont les membres inférieurs qui sont les plus touchés.

9. Les accidents routiers des SPV selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	39	22	56,4%	803	36,5
	5 à 10 ans	21	16	76,2%	204	12,8
	10 à 15 ans	7	2	28,6%	22	11,0
	15 ans et plus	17	8	47,1%	173	21,6
	non renseigné	7	4	57,1%	462	115,5
	Total AS centre de secours	91	52	57,1%	1 664	32,0
Accident de trajet	Moins de 5 ans	76	53	69,7%	2146	40,5
	5 à 10 ans	34	22	64,7%	537	24,4
	10 à 15 ans	15	10	66,7%	453	45,3
	15 ans et plus	16	12	75,0%	837	69,8
	non renseigné	7	7	100,0%	155	22,1
	Total AS mission	148	104	70,3%	4 128	39,7
Total SPV		239	156	65,3%	5 792	37,1

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc peu aisé de procéder à des comparaisons et analyses. Quel que soit le type d'accident de service la distribution se concentre sur la tranche 'moins de 5 ans'.

10. Les accidents routiers des SPV selon la tranche horaire

	Tranche horaire	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Accident de trajet	EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	0h à 2h	3	3	100,0%	121	40,3		5	2	40,0%	29	14,5
	02h à 4h	2	1	50,0%	3	3,0		5	2	40,0%	7	3,5
	04h à 6h	2	2	100,0%	359	179,5		5	3	60,0%	70	23,3
	06h à 8h	7	6	85,7%	291	48,5		33	25	75,8%	783	31,3
	08h à 10h	9	3	33,3%	24	8,0		17	13	76,5%	378	29,1
	10h à 12h	11	7	63,6%	67	9,6		14	11	78,6%	157	14,3
	12h à 14h	13	3	23,1%	12	4,0		8	5	62,5%	255	51,0
	14h à 16h	9	4	44,4%	71	17,8		5	2	40,0%	42	21,0
	16h à 18h	10	6	60,0%	238	39,7		15	11	73,3%	1 131	102,8
	18h à 20h	8	7	87,5%	291	41,6		19	13	68,4%	854	65,7
	20h à 22h	5	4	80,0%	54	13,5		13	8	61,5%	164	20,5
	22h à 24h	10	5	50,0%	102	20,4		8	8	100,0%	242	30,3
	non précisé	2	1	50,0%	31	31,0		1	1	100,0%	16	16,0
Total	91	52	57,1%	1 664	32,0	148	104	70,3%	4 128	39,7		
Total des accidents de service des SPV							239	156	65,3%	5 792	37,1	

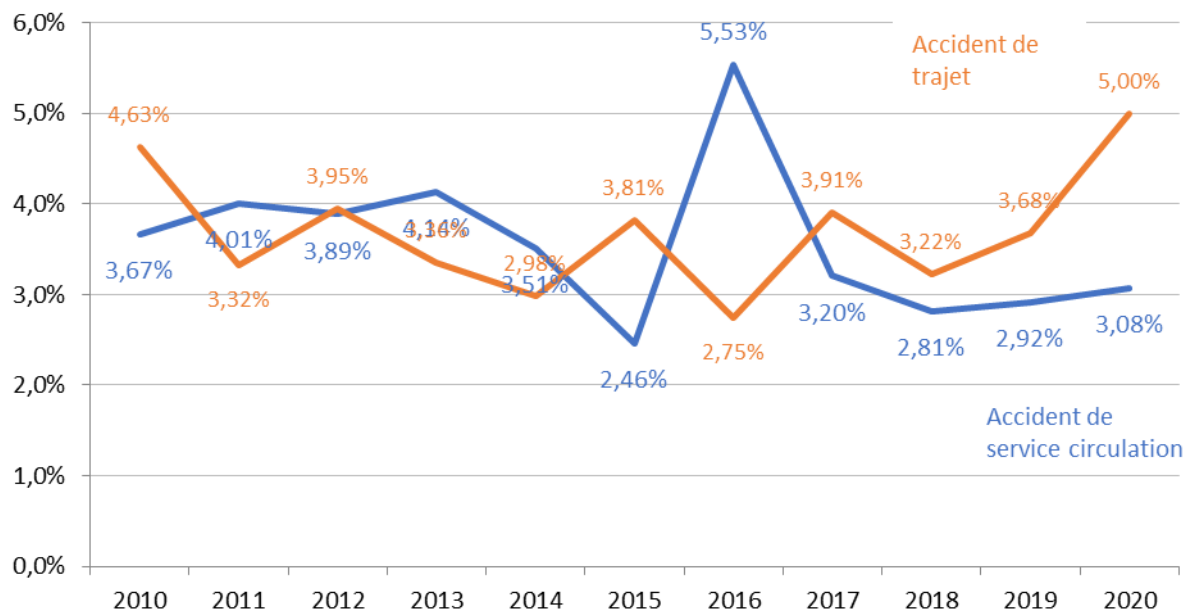
La tranche horaire '6h à 8h' avec 22% des accidents de trajet recensés correspond à la tranche modale. 26% des accidents de service circulation recensés ont lieu entre 10h et 14h.

11. Les accidents routiers des SPV selon le parcours

Parcours des accidents routiers		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Allant en mission	72	39	54,2%	1 497	38,4
	Retour de mission	19	13	68,4%	167	12,8
	Total	91	52	57,1%	1 664	32,0
Accident de trajet	Aller	102	71	69,6%	2 566	36,1
	Retour	32	25	78,1%	677	27,1
	Non précisé	14	8	57,1%	885	110,6
	Total	148	104	70,3%	4 128	39,7
Total accidents routiers SPV		239	156	65,3%	5 792	37,1

C'est à l'aller que les accidents routiers sont les plus fréquents : 79% pour les accidents de circulation et 69% pour les accidents de trajet.

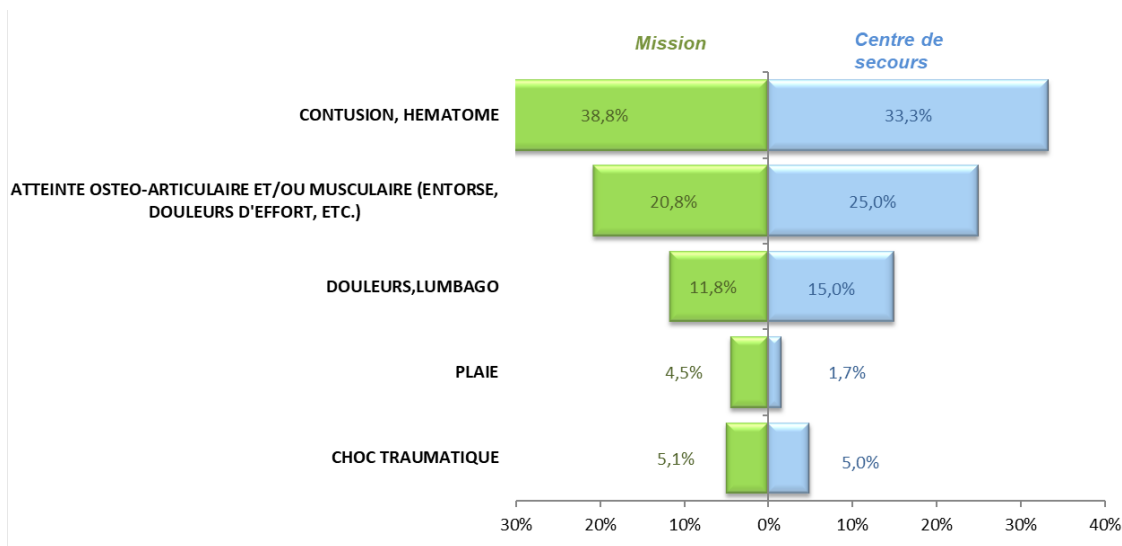
12. Evolution des accidents routiers des SPV de 2010 à 2020



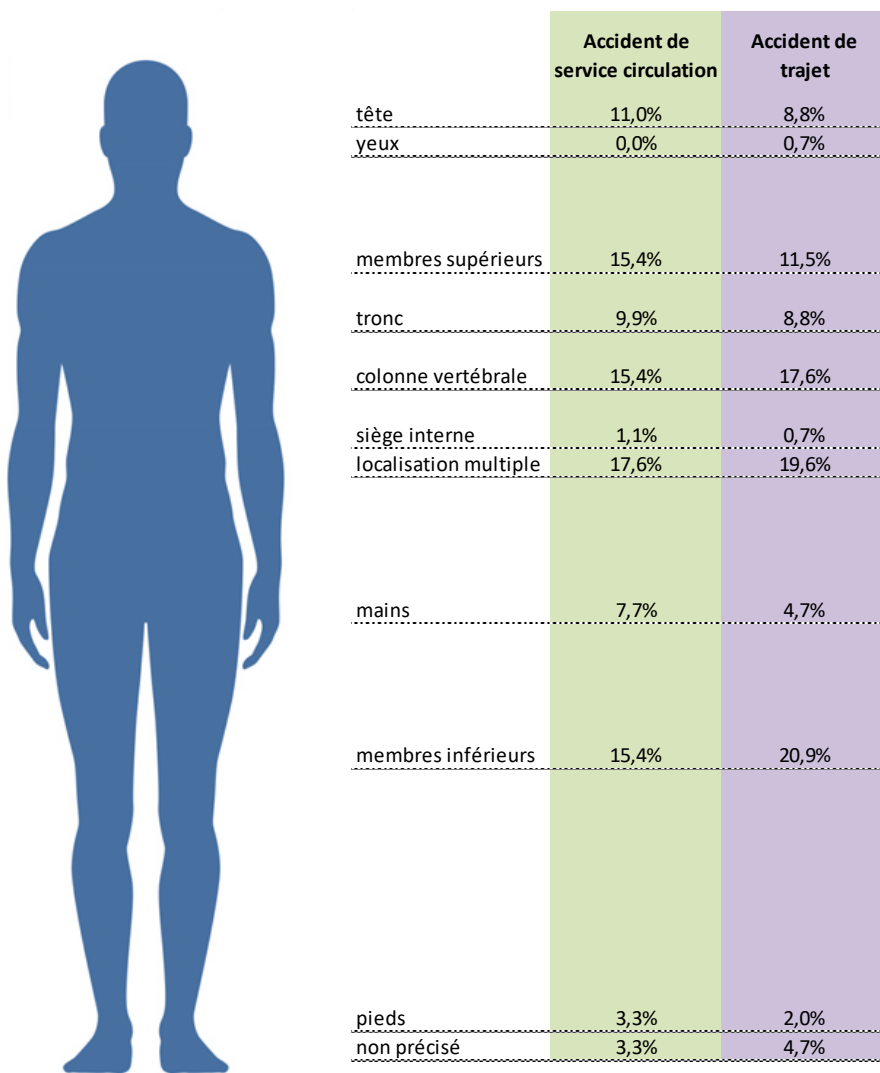
13. Les accidents routiers des SPV selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	CONTUSION, HEMATOME	27	13	48,1%	208	16,0
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	16	12	75,0%	327	27,3
	DOULEURS, LUMBAGO	8	6	75,0%	61	10,2
	PLAIE	6	0	0,0%	0	0,0
	CHOC TRAUMATIQUE	5	1	20,0%	15	15,0
	FRACTURE	6	6	100,0%	369	61,5
	LESIONS INTERNES	2	2	100,0%	13	6,5
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	2	2	100,0%	23	11,5
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	7	5	71,4%	237	47,4
	LUXATION	2	2	100,0%	402	201,0
	Autres éléments matériels regroupés	6	2	33,3%	8	4,0
	Non renseigné	4	1	25,0%	1	1,0
Total Accident de service circulation		91	52	57,1%	1 664	32,0
Accident de trajet	CONTUSION, HEMATOME	47	26	55,3%	744	28,6
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	30	10	33,3%	593	59,3
	DOULEURS, LUMBAGO	14	12	85,7%	116	9,7
	FRACTURE	12	7	58,3%	1 010	144,3
	CHOC TRAUMATIQUE	9	10	111,1%	252	25,2
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	13	4	30,8%	901	225,3
	PLAIE	7	1	14,3%	64	64,0
	LUXATION	1	3	300,0%	36	12,0
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	6	1	16,7%	42	42,0
	DECHIRURE MUSCULAIRE	2	1	50,0%	11	11,0
	LESIONS INTERNES	1	0	0,0%	335	0,0
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	1	1	100,0%	0	0,0
	Autres éléments matériels regroupés	78	7	9,0%	-253	-36,1
	Non renseigné	4	2	50,0%	21	10,5
Total Accident de trajet		148	104	70,3%	4 128	39,7
TOTAL SPV		239	156	65,3%	5 792	37,1

Pour les accidents routiers, les 'contusions, hématomes', et les 'atteintes ostéoarticulaires et/ou musculaires' sont les natures de lésion les plus fréquentes.



14. Les accidents routiers des SPV selon le siège de lésion



Lors des accidents de trajet ce sont les membres inférieurs qui sont le plus touchés ; pour les accidents de circulation les lésions touchent plusieurs parties du corps en même temps (localisation multiple).

GLOSSAIRE

A

Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales (ATIACL)

L'ATIACL est une prestation attribuée à un fonctionnaire local qui, à la suite d'un accident de service, de trajet ou d'une maladie professionnelle, présente des infirmités permanentes lui permettant néanmoins de reprendre ses fonctions.

B

BND

Banque nationale de données.

C

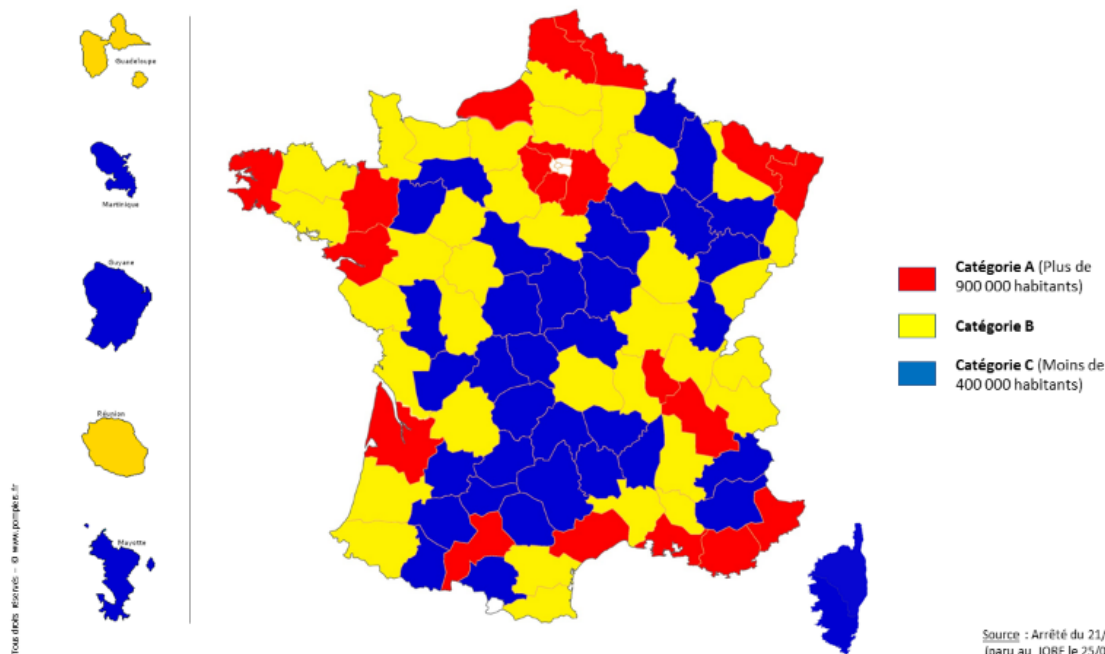
CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

Catégorie des SIS

Les règles de classement des SIS ont été modifiées en 2017.

Classement national des SIS - Janvier 2017



E

Enquête HS

Enquête Hygiène et sécurité.

P

PATS

Personnel administratif technique et spécialisé.

Prorisq

Logiciel de gestion du risque professionnel.

S

SIS

Services d'incendie et de secours.

SPP

Sapeur-pompier professionnel (Fonction publique).

SPV

Sapeur-pompier volontaire

La législation impose le terme 'accident de service' pour la catégorie de personnel 'sapeur-pompier volontaire'.

Le terme accident de travail correspond à la catégorie des autres salariés affiliés au régime général.

SSSM

Service de santé et de secours médical.

T

Tâche exercée

A l'initiative de la DGSCGC un nouveau référentiel 2015 a été mis en ligne pour les tâches exercées.

